

LA BAGUETTE MERVEILLEUSE

Il était une fois un homme et une femme qui ne possédaient rien au monde. Ils s'en allèrent dans un pays lointain. Le mari obtint un terrain pour y bâtir, et, sans s'inquiéter comment il pourrait payer les ouvriers, il fit commencer les travaux pour la construction d'une belle maison. Quand la maison fut près d'être terminée, il comprit son imprudence : les maçons et les charpentiers devaient réclamer leur paiement dans trois jours ; il ne savait plus que devenir. Il sortit désespéré.

Comme il marchait dans la campagne, il rencontra le démon qui lui demanda pourquoi il était si triste. « Hélas ! » dit l'homme, « j'ai fait bâtir une maison ; c'est dans trois jours que je dois la payer, et je n'ai pas un sou. — Je puis te tirer d'affaire, » dit le démon. « Si tu promets de me donner dans vingt ans ce que ta femme porte, je te donne deux millions. » Le pauvre homme signa l'engagement et reçut les deux millions. Quelque temps après, sa femme accouchait d'un garçon ; on le baptisa en grande cérémonie, et, comme il avait un gros B sur la gorge, on décida qu'il s'appellerait Bénédicité.

Le petit garçon fut élevé avec tout le soin possible ; on lui donna un précepteur quand il fut en âge d'étudier ; mais, depuis sa naissance, son père était toujours triste et chagrin. Bénédicité s'en étonnait.

Un jour (il avait alors plus de dix-neuf ans), il dit à son précepteur : « D'où vient donc que mon père est toujours chagrin ? — Si vous voulez le savoir, » répondit le précepteur, « priez

votre père de venir se promener avec vous au bois, et, une fois là, demandez-lui la cause de sa tristesse. S'il refuse de vous la dire, menacez-le de lui brûler la cervelle et de vous la brûler ensuite. »

Le jeune homme suivit ce conseil. Il mit deux pistolets dans ses poches et alla prier son père de venir au bois avec lui faire un tour de promenade. Lorsqu'ils furent entrés dans le bois : « Mon père, » dit Bénédicité, « je vous ai toujours vu triste. Je vous supplie de m'en dire la cause. » Le père refusant de répondre malgré toutes ses prières, Bénédicité prit ses pistolets. « Malheureux ! » s'écria le père, « que veux-tu faire ? — Vous brûler la cervelle et me la brûler ensuite, si vous refusez de me confier vos peines. — Eh bien ! » lui dit le père ; « avant ta naissance je t'ai promis au démon. Le délai expire dans trois jours. — N'est-ce que cela ? » dit Bénédicité. « Je n'ai pas peur du diable. Demain j'irai moi-même le trouver. » En l'entendant parler ainsi, le père se sentit le cœur un peu soulagé.

Le lendemain donc, Bénédicité se mit en route. Lorsqu'il se fut avancé dans la forêt loin comme d'ici à Brauvilliers ¹, il entendit la voix d'un ange qui l'appelait : « Bénédicité ! Bénédicité ! — Est-ce moi que vous appelez ? — Oui, » dit l'ange. « Tiens, voici une baguette au moyen de laquelle tu pourras faire tout ce que tu voudras. »

Bénédicité prit la baguette, se remit en chemin, et, après une longue marche, il arriva chez le démon. Celui-ci, le voyant entrer, lui dit : « Ah ! te voilà, mon garçon ! J'étais en train de cirer mes bottes pour t'aller chercher. — C'est peine inutile, » répondit l'autre, « puisque me voilà. Mais j'ai faim ; donne-moi à manger. »

On lui apporta du rôti et toutes sortes de bonnes choses. Quand il eut bien mangé, il dit au démon : « Que vas-tu me donner à faire ? Je n'aime pas à rester les bras croisés. — Tu iras couper du bois, » lui dit le démon. « Sais-tu comment on s'y prend ? — Certainement. C'est le premier métier que mon père m'a appris. » Le démon le conduisit dans une grande forêt. « Commence par ce bout-ci, » lui dit-il. « Tu me feras de la charbonnette et du gros bois. »

1. Village à trois lieues de Montiers.

Une fois le démon parti, Bénédicité arracha une racine et donna dessus un coup de baguette ; aussitôt voilà toute la forêt par terre. Puis il prit un charbon allumé, le frappa de sa baguette, et voilà tout le bois en charbon. Après quoi il reprit le chemin de la maison, où il fut presque aussitôt que le démon. « J'ai fini, » lui dit-il. — « Quoi ? tout est fait ? — Oui ; mais j'ai faim. Donne-moi à manger. — Tu manges trop ; tu veux me ruiner. — Si tu n'es pas content, rends-moi la signature de mon père, et je m'en irai. »

Le diable voulut voir comment le jeune homme avait travaillé. Arrivé à l'endroit où était son bois, il fut bien en colère. « Comment ! » cria-t-il, « voilà tout mon bois par terre ! Que vais-je faire maintenant ? — Tu n'es pas content ? » dit Bénédicité. « Rends-moi la signature de mon père, et je m'en irai. Sinon, donne-moi de l'ouvrage. — J'ai deux étangs, » dit le diable ; « dans l'un, il y a du poisson ; dans l'autre, il n'y a que de la boue. Tu mettras ce dernier à sec ; l'autre, tu le laisseras comme il est. »

Lorsque Bénédicité fut près des étangs, il donna un coup de baguette sur celui où il voyait des poissons. Aussitôt l'étang se trouva vidé et les poissons transportés dans l'étang boueux, où ils ne tardèrent pas à pâmer. Quand le démon vit tout ce bel ouvrage, il dit à Bénédicité : « Mais, malheureux, ce n'était pas cet étang-là que je t'avais ordonné de vider. — Tu n'es pas content ? » répondit Bénédicité. « Rends-moi la signature de mon père, et je te débarrasserai de ma présence. En attendant, j'ai faim, donne-moi à manger. — Tu veux me ruiner ! Nous ne devons cuire que samedi prochain, et voilà qu'il faut cuire aujourd'hui. Sais-tu cuire ? — Oui, je sais tout faire. »

Bénédicité chauffa le four, puis se mit à pétrir. Pendant qu'il travaillait à la pâte, cinq ou six petits diabolins vinrent gambader autour de lui. « Bénédicité, fais-moi un gâteau à l'huile. — Bénédicité, fais-moi un gâteau au saindoux. — Bénédicité, voici des œufs pour me faire une galette. — Vous m'ennuyez tous, » dit Bénédicité. Il en empoigna cinq et les jeta dans le four. Le sixième, qui était le plus petit, s'échappa et alla dire à son père comment Bénédicité avait traité ses frères. Le démon accourut en criant : « Bénédicité ! Bénédicité ! à quoi penses-tu ? Tu ne nous fais que du mal ! — Tu n'es pas content ? » dit le jeune

homme. « Rends-moi la signature de mon père, et je m'en irai. — Tiens, la voilà. Va-t'en. »

Le jeune homme ne se le fit pas dire deux fois. Il arriva le soir dans un village où il demanda un gîte pour la nuit. Il y avait dans ce village un vieux château où personne n'osait entrer, parce qu'il était, à ce qu'on racontait, hanté par des revenants. Bénédicité s'offrit à y passer la nuit, mais après avoir eu soin de faire dresser par un notaire un acte par lequel les maîtres du château le lui cédaient en don et pur don, sans aucune réserve. Cela fait, il se rendit au château. Il alluma un grand feu dans la cuisine et s'assit au coin de la cheminée. Vers onze heures ou minuit, douze diables entrèrent dans la cuisine et se mirent à jouer et à sauter. Bénédicité prit sa baguette et en tua onze. Il reconnut le douzième pour celui auquel il avait été vendu par son père. « Je ne te fais rien à toi, » lui dit-il, « parce que j'ai logé dans ta maison. Mais qu'es-tu venu faire ici ? » Le diable répondit : « Nous gardons ici depuis cinquante ans un trésor qui, au bout de cent ans, doit nous appartenir. C'est dans ce trésor que j'ai pris l'argent que j'ai donné à ton père. »

Bénédicité se fit conduire dans la cave où était le trésor. Il y avait un tonneau d'or et un tonneau d'argent enfouis dans la terre. Le jeune homme, d'un coup de baguette, les fit sortir aussitôt. Puis il ordonna au démon de les charger sur son dos et de les remonter hors de la cave. Le démon eut beau dire qu'il n'était pas assez fort, il fut obligé d'obéir, et, quand il fut arrivé en haut avec les tonneaux, Bénédicité le tua comme les autres d'un coup de baguette. Il revint ensuite chez ses parents avec le trésor, et il épousa une jeune fille encore plus riche que lui.

Moi, j'ai fait la cuisine. J'ai laissé tout brûler et on m'a mis à la porte avec un coup de pied dans le derrière.

REMARQUES

Un conte de la Haute-Bretagne (Sébillot, I, n° 29) offre beaucoup de rapport avec notre conte : Un homme et une femme ont vendu leur petit garçon au diable, qui doit venir le prendre quand l'enfant aura sept ans. Vers cette époque, le petit garçon, ayant appris de ses parents le sort qui l'attend, s'enfuit de la maison. Un jour il rencontre la sainte Vierge, qui lui donne une petite baguette : tant qu'il aura cette baguette, le démon n'aura aucun pouvoir sur lui, et le jeune garçon pourra commander à sa baguette de faire tout ce qu'il

voudra. Il descend en enfer, et, grâce à la baguette, il se fait rendre par les démons le contrat que son père a signé. — Suit l'histoire du château hanté par des diables. Le petit garçon les roue de coups avec sa baguette et se fait céder par eux tous les trésors du château.

Nous avons déjà rencontré, dans notre n° 64, *Saint Etienne*, une introduction du genre de celle du conte qui nous occupe. Voir les remarques de ce conte (II, pp. 232, 233).

Il existe un grand nombre de contes dans lesquels un être malfaisant se fait promettre, souvent par ruse, un enfant qui doit naître ou qui est déjà né. Nous citerons, comme se rapprochant particulièrement du conte lorrain, plusieurs contes allemands (Grimm, n° 92, Wolf, p. 198, et aussi Grimm, n° 31). Comparer les remarques de notre n° 32, *Chatte Blanche* (II, p. 13).

Le conte valaque, cité dans les remarques de notre n° 64, a un passage qu'il faut relever ici. Pour obtenir de son père la révélation de la cause qui le rend chagrin et sujet à des accès de violence, le jeune garçon le menace d'un couteau, comme Bénédicité menace son père d'un pistolet, et cela, toujours comme dans notre conte, sur le conseil de son maître d'école. (Comparer le conte lithuanien n° 22 de la collection Leskien.)

Dans un conte catalan (*Rondallayre*, II, p. 86), dont le commencement est analogue à celui du conte lorrain, le jeune garçon joue, comme Bénédicité, toutes sortes de mauvais tours aux diables, qui finissent par le prier de s'en aller, en lui donnant, sur sa demande, un sac rempli d'âmes (*sic*).

*
* *

Dans la partie de notre conte où il est question du séjour du jeune homme chez le diable, il s'est mêlé à ce thème des éléments provenant d'un autre thème que nous avons déjà plusieurs fois rencontré dans notre collection, le thème de l'*Homme fort* (voir nos nos 14, *le Fils du Diable*; 46, *Bénédicité*; 69, *le Laboureur et son Valet*). Le nom du héros est, du reste, le même dans notre n° 46 et dans le conte que nous étudions en ce moment ¹. Seulement le Bénédicité de ce dernier conte fait au moyen d'une baguette merveilleuse ce que l'autre fait grâce à sa force extraordinaire (la forêt abattue). L'appétit prodigieux du héros est encore un emprunt fait — assez maladroitement — à ce même thème.

*
* *

Pour l'épisode du château hanté par les diables, voir les remarques de notre n° 67, *Jean sans Peur* (II, p. 262). Dans ce dernier conte, il n'est pas question d'un trésor déterré dans le château sur l'indication des revenants ou des diables. Ce trait, qui figure à peu près dans tous les contes du type de *Jean sans Peur*, se retrouve, on l'a vu, dans notre *Baguette merveilleuse*.

1. Ce nom de *Bénédicité* se retrouve encore dans un conte de la Haute-Bretagne où « un fils, après diverses aventures, va chercher jusqu'en enfer quittance du pacte imprudent de son père ». (Voir le résumé donné par M. Sébillot dans les *Légendes* de M. Luzel, I, p. 203.)